

Tous les mâts DESCHAMPS en SVR (gamme tradition et gamme ALIZÉ) sont entièrement tronconiques (le diamètre est de 70 mm en tête, puis 6 mm de plus à chaque mètre supplémentaire jusqu'au pied). Ils font 6 à 12 m de haut.

Gamme tradition		LONGUEUR DES MÂTS (en mètres)						
Poids (kg) et dimensions (mm)		6	7	8	9	10	11	12
MÂT	diamètre du pied	106	112	118	124	130	136	142
	diamètre du haut	70	70	70	70	70	70	70
	poids sans pied	11	13	17	21	25	30	36
	poids avec pied basculant	17	19	23	27,5	31,5	37,5	43,5
	diamètre du pommeau	200	200	200	200	200	200	200
FIXATION	longueur crosses d'ancrage	400	400	400	400	400	400	400
	profondeur dans béton	320	320	320	320	320	320	320
	diamètre crosses d'ancrage	16	16	16	16	16	16	16
	entraxes	135	135	135	135	135	135	135
	largeur platine	180	180	180	180	180	180	180
	longueur platine	190	190	190	190	190	190	190

Mâts avec potence sans drisse

accessoires

Mât à potence tournante
Modèle économique obligeant à coucher le mât pour changer la bannière, contrairement au modèle avec potence et drisse intérieure (brevet DESCHAMPS)

options

la norme neige et vent

Les règles NV 65 définissent des forces de vent auxquelles les structures telles que des mâts de drapeau doivent pouvoir résister en fonction de leur situation géographique. Celles-ci sont récapitulées dans le tableau ci-dessous pour ce qui concerne la France. Dans son rapport portant le N° 01.55.MC.3096 en date du 5 novembre 2001, l'APAVE atteste des conditions de conformité de nos mâts TRADITION à cette norme. Les valeurs correspondant aux autres pays d'Europe n'excédant jamais la plus forte valeur française continentale (182,5 km/h), les mâts DESCHAMPS sont réputés conformes aux normes européennes. (Eurocode 1, prénorme européenne ENV 1991-2-4:1995)

- Zone 4
- Zone 3
- Zone 2
- Zone 1

Situation géographique	Valeurs normales (km/h)	Valeurs extrêmes (km/h)
Zone 1	103	136,1
Zone 2	112,70	149,10
Zone 3	126,00	166,60
Zone 4*	137,90	182,50
Zone 5 (DOM TOM)	159,20	210,60

